

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil  
Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :

29

Nombre de votants :

29

Date de convocation :  
23 juin 2017

Date d'affichage :  
6 juillet 2017

L'AN deux mille dix-sept, le 29 juin le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BOISSET, CERLES, DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes LAFOND (jusqu'à la question n° 26), LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, PRADEAU, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

**ABSENTS :**

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY*

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Thierry ROUX*

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à José DUBREUIL*

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale  
*absente*

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale  
*absente*

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal  
*absent*

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL*

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 27*

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Pierre CERLES*

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Emilie LARRIEU*

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Agnès MOLLON*

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal  
*absent*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Catherine VILLER**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JUIN 2017**

**QUESTION N° 26**

**OBJET : Fonds d'initiatives Insertion Prévention : Association des parents d'élèves du Collège Pierre Mendès France - UNAAPE**

**RAPPORTEUR : Françoise LAFOND**

**Question étudiée par la Commission « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 14 juin 2017.**

L'association des parents d'élèves du collège Pierre Mendès France a pris l'initiative d'organiser une action de sensibilisation des collégiens (notamment les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) sur le harcèlement au collège.

Cette action aura lieu en septembre ou décembre 2017, et prendra la forme d'une intervention auprès des élèves à travers des échanges et des mises en situation. Elle serait renouvelée pour la seconde année.

Le coût estimé est de 300 euros (frais de dédommagement de l'intervenant).

Cette initiative des parents d'élèves s'inscrit dans la logique de plusieurs politiques publiques conduites et soutenues par la Commune de Riom, que ce soit au titre de la jeunesse, de la prévention sociale ou de la prévention de la délinquance au titre des actions transversales portées à connaissance du CLSPD.

C'est pourquoi il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 200 euros à l'association des parents d'élèves autonomes de Riom (UNAAPE – Riom), prélevé sur le fonds d'initiatives Insertion Prévention, dont le solde sera alors de 650 euros.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **approuver le versement d'une subvention d'un montant de 200 € à l'association des parents d'élèves autonomes de Riom (UNAAPE – Riom).**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 29 juin 2017**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**